

LES TRANSFORMATIONS À L'ÉDIFICE K. W. NEATBY

Question n° 809—M. Paproski:

1. Aux termes du contrat n° 8C-09974, passé le 18 février 1969, prévoyant des travaux généraux d'aménagement à l'édifice K. W. Neatby, combien de «suppléments» et d'ordres de modifications le gouvernement a-t-il autorisés?

2. Quelle était la somme en cause et qui a accordé l'autorisation?

3. Pour quelle raison a-t-on substitué, supprimé ou ajouté les suppléments?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):

1. Neuf.

2. Le montant net ajouté au marché autorisé par le ministère s'est chiffré par \$8,974.58.

3. Une autorisation de modification a résulté de conditions de travail imprévues, six modifications ont résulté du changement des exigences du client et deux modifications ont touché des normes de sécurité incendie.

LES TRANSFORMATIONS AU MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Question n° 810—M. Paproski:

1. Aux termes du contrat n° 8C-09958, passé le 7 janvier 1969, prévoyant la deuxième étape de travaux généraux d'aménagement au Musée national des sciences et de la technologie, combien de «suppléments» et d'ordres de modification le gouvernement a-t-il autorisés?

2. Quelle était la somme en cause et qui a accordé l'autorisation?

3. Pour quelle raison a-t-on substitué, supprimé ou ajouté les suppléments?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):

1. Cinq.

2. Le montant net ajouté au marché par le ministère a été de \$9,035.62.

3. Trois autorisations de modification ont résulté de conditions de travail imprévues et deux autorisations de modification ont résulté du changement des exigences du client après l'adjudication du marché.

LES TRANSFORMATIONS À L'ÉDIFICE DES LABORATOIRES DE TUNNEY'S PASTURE

Question n° 811—M. Paproski:

1. Aux termes du contrat n° 8C-09940, passé le 29 novembre 1968, prévoyant des travaux généraux d'aménagement dans l'édifice abritant le laboratoire à Tunney's Pasture, combien de «suppléments» et d'ordres de modification le gouvernement a-t-il autorisés?

2. Quelle était la somme en cause et qui a accordé l'autorisation?

3. Pour quelle raison a-t-on substitué, supprimé ou ajouté les suppléments?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):

1. Cinq.

2. La somme nette ajoutée au marché autorisé par le ministère a été de \$1,746.

3. Deux autorisations de modification ont résulté de conditions de travail imprévues, une troisième, du changement des exigences du client, une quatrième, de l'observance des règlements de sécurité incendie, et une cinquième, du fait que l'état du roc n'était pas tel que décrit dans les documents du marché.

[L'hon. M. Laing.]

LE CHAUFFAGE ET LE REFROIDISSEMENT DANS DES ÉDIFICES DE LA RUE CLIFF

Question n° 812—M. Paproski:

1. Aux termes du contrat n° 8C-09900, passé le 28 octobre 1968, prévoyant l'extension des canalisations de chauffage et de refroidissement à partir du système de chauffage central, rue Cliff, jusqu'à l'édifice Lorne et au carré Cartier, combien de «suppléments» et d'ordres de modification le gouvernement a-t-il autorisés?

2. Quelle était la somme en cause et qui a accordé l'autorisation?

3. Pour quelle raison a-t-on substitué, supprimé ou ajouté les suppléments?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):

1. Vingt.

2. La somme nette ajoutée au marché autorisé par le ministère s'est chiffrée par \$72,991.91.

3. Deux autorisations de modification ont résulté de travaux supplémentaires demandés par les clients intéressés. Deux modifications ont été effectuées pour répondre aux exigences des codes du bâtiment et de sécurité d'organismes de l'extérieur, une modification a résulté du pauvre état du sol, ce qui a nécessité un changement dans les fondations pour soutenir les canalisations de chauffage et de climatisation, et quinze modifications ont résulté du détournement de la tuyauterie pour qu'elle évite les services actuels (gaz, électricité, eau, etc.). On n'avait pu en situer précisément l'emplacement avant l'excavation.

LES TRAVAUX À LA FERME DE LA CEINTURE DE VERDURE

Question n° 813—M. Paproski:

1. Aux termes du contrat n° 8C-09236, passé le 25 octobre 1968, prévoyant l'assèchement du terrain et l'installation d'aqueducs à la ferme de la Ceinture de verdure, combien de «suppléments» et d'ordres de modification le gouvernement a-t-il autorisés?

2. Quelle était la somme en cause et qui a accordé l'autorisation?

3. Pour quelle raison a-t-on substitué, supprimé ou ajouté les suppléments?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):

1. Trois.

2. Le montant net ajouté au marché autorisé par le ministère a été de \$17,417.18.

3. Deux autorisations de modification ont résulté de conditions de travail imprévues et une autorisation de modification a résulté de la demande au ministère-client après l'adjudication du marché pour que la terre retirée de l'excavation soit transportée dans des secteurs réservés à cette fin.

LES TRAVAUX À L'ÉDIFICE BROOKE CLAXTON

Question n° 814—M. Paproski:

1. Aux termes du contrat n° 8C-09942, passé le 24 octobre 1968, prévoyant l'élimination des courants d'air à l'édifice Brooke Claxton, combien de «suppléments» et d'ordres de modification le gouvernement a-t-il autorisés?

2. Quelle était la somme en cause et qui a accordé l'autorisation?

3. Pour quelle raison a-t-on substitué, supprimé ou ajouté les suppléments?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):

1. Néant.

2 et 3. Sans objet.